



## Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme (ARSF)

<https://www.arsfemmerdc.org>

### Comité de rédaction

- Madame Bibyshe MUNDJO  
TAKUBUSOGA
- Madame Rebecca Mpoyi
- Monsieur Raphaël MUSIMBI

### DANS CE NUMERO : 006

1. Technologie : Face à la connectivité piégée.
2. Renforcement des capacités : formation des femmes sur la création des contenus numériques et la cyber sécurité.
3. Environnement : Femmes pilotes des partenariats stratégiques vertes
4. Accès aux droits : santé sexuelle et procréative : rompre le silence, les mythes, les tabous et la stigmatisation.
5. Violence à l'égard des femmes : inacceptable.



Photo de la secrétaire exécutive de l'ARSF



Photo prise lors de l'atelier de formation

## EDITORIAL

### Les femmes activistes de Bukavu à l'avant-garde de la résilience numérique

Dans un monde de plus en plus connecté, le numérique s'impose comme un puissant outil de mobilisation, de plaidoyer et de changement social. Cependant, pour de nombreuses femmes activistes en République Démocratique du Congo, cet espace d'expression reste parsemé d'embûches : cyber harcèlement, piratage, désinformation et manque de compétences techniques freinent souvent leur engagement. Consciente de ces défis, l'Action pour la Réinsertion Sociale de la Femme (ARSF), avec le soutien financier de CIVICUS, a initié à Bukavu le *Projet de renforcement de la résilience numérique des femmes activistes en RDC*. Ce programme novateur vise à outiller les femmes pour qu'elles utilisent le numérique non plus comme un risque, mais comme un levier d'émancipation et d'impact social.

**Madame Bibyshe MUNDJO  
TAKUBUSOGA**

#### ARSF en quelques mots

Actions pour la réinsertion Sociale de la femme (ARSF en sigle) est une organisation non gouvernementale de droit congolais, apolitique, non confessionnelle, et sans but lucratif, enregistrée sous n°*JUST.GS.112/S-K/1782/2004*. Sa démarche méthodologique est fondée sur le processus de développement communautaire, axé sur la participation de la femme dans le processus décisionnel. Les grands axes thématiques reposent sur la justice sociale et le renforcement des capacités d'auto-prise en charge socio-économique de la Femme et Fille en situations difficiles. Depuis 2003 l'association mobilise les bénéficiaires autour des actions concrètes de renforcement de la solidarité à travers l'alphabétisation, la vulgarisation des droits de l'homme, de lutte contre les viols et violences basées sur le genre, Santé et VIH/SIDA, de plaidoyer et d'assistance juridique.

## La technologie, pour le meilleur et pour le pire

L'autonomisation des femmes et des filles à l'horizon 2030, bien qu'objectif noble, sa réalisation semble piétiner au regard de maints aspects de la discrimination qu'elles subissent.

L'une des cibles de cet objectif consiste à **« Renforcer l'utilisation des technologies clefs en particulier, celle de l'informatique et de communication »**. Mais à nous interroger : **toutes les femmes et les filles ont-elles un accès égalitaire aux technologies de l'information et de la communication ?**

Il s'observe en effet un fossé (digital gap), une inégalité entre les personnes disposant d'un accès aux technologies de l'information et de la communication, et celles étant exclues de leurs contenus et services ; ce qui convient d'appeler : **« facture numérique, mettant en exergue des concepts tels que « infos-riches » et « info-pauvres »**. Aussi, les évolutions technologiques qui changent complètement le monde sont-elles pleines de défis : désinformation ciblée, criminalité, piratage des données, insuffisance des compétences transformationnelles et stratégiques, contenus protégés, limites au hardware et au software, attaques en ligne, etc. Il s'avère qu'en dépit de l'importance de celle l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications pour la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, l'organisation ARSF éprouve des limites, quant à ses ambitions, à ses performances et à son souci de résultats et de durabilité.

### - La connectivité piégée !!!

L'organisation **« Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme « ARSF »** est engagée dans la protection et la promotion des droits légaux des femmes,

en proie à la discrimination, à l'exclusion et à une pauvreté abjecte et pourtant, aussi bien dans les régions rurales que dans les zones urbaines, elles constituent le levier de l'économie de ménages.

L'organisation a ainsi développé des stratégies visant à éliminer les obstacles qui s'interposent à la réalisation de l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et toutes les filles, en l'occurrence, un programme de plaidoyers. Considérant les dimensions géographiques et le mode de gouvernance du pays, l'organisation a opté pour la stratégie de **« Plaidoyer en ligne »** qui malheureusement est confrontée à moult défis parmi lesquels les **« fractures numériques »**, notamment : le manque de cadre juridique national pour sécuriser les informations, l'accès limité aux outils numériques, qui représente un obstacle majeur, la plupart des femmes et filles des zones rurales marginalisées n'ayant pas accès à des Smartphones ou Internet. Ce qui restreint leur capacité à se mobiliser et à participer aux débats en ligne.

### Renforcement des capacités féminines

Les défis et autres menaces résultant de la transformation numérique (fractures numériques, insuffisance ou manque de main-d'œuvre compétente en matière numérique, absence remarquable de préparation à la cyber-sécurité, manque d'investissement et de cadre juridique concernant la protection des données (confidentielles, sensibles et à diffusion limitée) pouvant permettre à l'organisation d'éviter des impacts négatifs sur son personnel et les bénéficiaires de ses actions ou d'endommager sa réputation)... ont replacé l'organisation ARSF dans ses responsabilités : l'efficacité (en réponse aux problèmes et besoins multiples des femmes), la performance et la durabilité dans un contexte en constante évolution et la réalisation de son objectif social.



L'organisation a alors mis sur pied un programme qui, in fine, devra garantir la fiabilité dans les canaux d'information et à mettre l'accent sur **« une communication fondée sur la connaissance »**.

Ce programme a été inauguré par l'organisation d'un atelier de formation des femmes activistes des droits des femmes vivant en situation vulnérable, sur la création de **« contenus numériques »** et la **« cyber sécurité »**. L'organisation a alors mis sur pied un programme qui, in fine, devra garantir la fiabilité dans les canaux d'information et à mettre l'accent sur **« une communication fondée sur la connaissance »**.

Ce programme a été inauguré par l'organisation d'un atelier de formation des femmes activistes des droits des femmes vivant en situation vulnérable, sur la création de **« contenus numériques »** et la **« cyber sécurité »**. Cette initiative de douze jours a eu lieu dans la ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu (RD Congo), sous la facilitation d'un Expert en communication digitale et sécurité en ligne à l'intention de sept activistes dont cinq actives au sein des organisations sœurs partenaires de l'organisation ARSF et deux de ses employées; sélectionnées en vertu de leurs profils professionnels : chargée de communication, militantes investies dans les programmes de lobbying et de plaidoyer, techniciennes informaticiennes et gestionnaires de programme. Le Conseil d'Administration de l'ARSF dans sa diversité s'est joint à ces récipiendaires.



Photo prise lors de l'atelier de formation

## Les Contenus de la formation

L'atelier visait de manière plus spécifique à renforcer les capacités et les compétences des récipiendaires en vue de les rendre capables de développer des outils numériques sécurisés dédiés à soutenir des actions de communication, ce, en mettant en place une **«infrastructure numérique sécurisée et fonctionnelle»** susceptible d'améliorer la visibilité et l'impact des plaidoyers en ligne.

Il s'agit pour le moyen et long terme, d'améliorer la participation et les impacts de l'organisation ARSF et de ses organisations partenaires dans la réalisation (avec succès) de l'objectif de Développement Durable 5 : **« Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »**, par le moyen de sa cible consistant à : **« Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes »**.

Il est donc question de promouvoir le programme de plaidoyers en ligne, qui conduira également, à coup sûr, de législateur congolais à adopter des mécanismes destinés à améliorer davantage la **cyber résilience, la cyber dissuasion et la cyber défense** dans le pays. L'organisation de l'atelier a procédé par deux phases à savoir :

- la création des contenus numériques et,
- l'initiation à la cyber sécurité.
- La méthodologie de la formation a reposé sur les approches suivantes :

- Exposés interactifs et participatifs,
- Exercices pratiques sur ordinateurs et Smartphones,
- Démonstration en direct (création de comptes, sécurisation),
- Travaux de groupes et simulations de risques cyber.

Evaluations quotidiennes assorties de recommandations

L'organisation de l'atelier a tout de même connu certaines contraintes notamment :

- Les inégalités des niveaux techniques entre participants (difficulté affrontée grâce à une stratégie d'accompagnement individualisé par rassurante de l'internet.
- Le manque d'ordinateurs personnels par certains récipiendaires.

### Une mention spéciale !!!!

Cette activité a été rendue capable grâce à l'appui financier de l'organisation **«World Alliances for Citicium Partipation « CIVICUS »** à qui l'organisation ARSF dans son ensemble présente ses sincères remerciements et réitère le vœu de continuer à jouir de sa confiance et sa bienveillance.



## Les récipiendaires s'expriment et recommandent :

- La matière traitée est d'une importance sans égale dans le contexte mondial actuel : car, à n'en point douter, la technologie recèle un potentiel énorme. Mais à contrario, elle est utilisée aussi de manière abusive (pour le meilleur et pour le pire) pour diffuser de fausses informations, constitutives souvent de menaces directes pour la paix et la stabilité dans les pays.



Photo prise lors de l'atelier de formation

## Recommandations



Photo lors de l'atelier de formation

- Assurer un accès fluide aux connaissances par ceux qui en ont besoin au sein de l'organisation.
  - Aider à partager les connaissances et les savoirs, en facilitant la création de contenus et en intégrant des outils de communication pour les diffuser (création d'une dimension collaborative).
  - Organiser des sessions avancées sur la transformation digitale, les stratégies digitales, la planification éditoriale, les indicateurs d'engagement,...
  - Elaborer un guide simplifié (un Vademecum) sur la cyber sécurité, à l'intention des utilisateurs (dans les langues Français et Kiswahili).
2. La formation a été vraiment attrayante mais le temps lui impartis disproportionné aux attentes des bénéficiaires. De ce fait, il serait souhaitable de :
- Mettre en place et en œuvre une politique interne pour la sécurité des données : lutter contre des fuites des données-données en circulation, besoin de simplicité d'utilisation, données : devant être surveillées, données sensibles dans l'organisation...
  - Sensibiliser les utilisateurs aux données qu'ils manipulent pouvant être sensibles ou confidentielles et permettre également d'éviter toute perte accidentelle notamment le vol des « équipement, notamment.
  - Définir les données à protéger et les identifier afin de permettre aux utilisateurs de les identifier quand ils les rencontrent (données financières, revendications à caractère citoyen ou politique), informations personnelles identifiables (PH), données sensibles à diffusion limitée (à caractère sécuritaire par exemple), données confidentielles, adresse IP, etc.
3. Réduire ou éliminer la fracture numérique entre les utilisateurs
- Etendre l'initiative à d'autres territoires (régions rurales isolées et ou provinces).
  - Acquérir davantage d'équipements (investissement)
  - Consolider la confiance dans la transformation numérique.
  - Poursuivre la formation à distance à travers des canaux pertinents et diversifiés dont les contenus numériques à créer en plus de ceux déjà appris en atelier.
- Mettre en place une gestion de connaissance au sein de l'ARSF (Knoluvedge management) qui permettra notamment d'utiliser des connaissances (savoirs) comme un accélérateur de performance.



### Activités en Image



Photos de prise lors de l'atelier de formation



Photo prise par la cellule de communication de IARSF

## Environnement : Femmes pilotes des partenariats stratégiques vertes

Dans sa mission de promotion du développement durable et de la justice sociale, l'ARSF place les femmes au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement. Convaincue que la transition écologique ne peut réussir sans elles, l'ONG soutient la mise en place de partenariats stratégiques verts, où les femmes deviennent actrices et leaders du changement.

Par leurs initiatives communautaires, les femmes formées et accompagnées par l'ARSF participent activement à la gestion responsable des déchets, à la reforestation, à la préservation des sources d'eau, et à la promotion des énergies propres. Elles s'impliquent également dans des programmes d'éducation environnementale et de sensibilisation des ménages à des pratiques écologiques durables.

Les partenariats stratégiques portent sur des économies et des communautés «durables» sur le plan environnemental et des résiliences notamment aux aléas climatiques et autres risques de catastrophes naturelles. L'universalité géographique et sectorielle des objectifs de développement durable ne pourront se concrétiser qu'à travers une mise en œuvre effective, efficace et efficiente de l'ODD 17 portant sur «*le Partenariat Mondial pour le Développement Durable*» dont il faut :

- Renforcer les moyens de la mise en œuvre, et
- Prendre des mesures pour sa revitalisation.

La cible 16 de cet objectif consiste à : «*renforcer le Partenariat Mondial pour le Développement Durable, associé à des*

La démocratie et les Droits Humains. Les droits des femmes et des minorités. Les libertés d'expression, de pensée, de culte et de réunions. Il est donc essentiel, de bien comprendre avant tout **les perspectives, les besoins et les intérêts** du pays et de ses populations notamment, par rapport aux défis climatiques et autres enjeux environnementaux.

Et, sans aucun doute, c'est n'est qu'à travers une **approche collaborative** et une **appropriation locale** que l'on pourra prétendre franchir le cap du **souhaitable** (et non plus seulement celui du «*tendanciel*» ou du «*probable*») sur l'échelle des choix stratégiques à opérer pour «*sauver l'humanité*» et en construire durablement, efficacité énergétique, combustible fossiles, systèmes hybrides, risques de catastrophes liées à l'eau, qualité de l'air, gestion des déchets, pertes alimentaires, sciences et technologies de l'énergie propre ou de combustion propre, santé de l'environnement, etc.

Les responsabilités des femmes dans la «*construction*» du «*Partenariat mondial pour le Développement Durable*» sont bien mise en évidence par plusieurs cibles de nombreux ODD, pertinents. Les femmes et les filles sont, plus que les hommes et les garçons, à la fois, agents et victimes des aléas climatiques et exposées aux risques que comportent certains travaux ménagers et autres activités économiques telle la production agricole et alimentaire. C'est le cas de la gestion des eaux usées non traitées, de la défécation à l'air libre, de l'utilisation des eaux non potables (eaux des rivières, puits non protégés...) feux de végétation,

*partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable ».*

A noter qu'à part les objectifs traditionnels qui concerne la pauvreté, la santé et la scolarisation, les ODD 5 et 10 concernent de manière spécifique, les droits des femmes au développement, mais les ODD n°12, 15, 6, 11, 13 et 14, portant exclusivement sur des «*biens publics communs* » (climat, biodiversité,...). De même, et remarquablement, parmi les différentes cibles couvertes par les ODD figurent : l'inclusion sociale (d'où la notion de l'égalité) et la conservation et la gestion des ressources naturelles. L'inclusion sociale qui dérive du pilier social de l'Agenda 2030 de l'ONU (les ODD) incarne plutôt une **relation de complémentarité** plutôt que celle de **subordination**.

A contrario, le potentiel féminin dans la production et l'utilisation des **solutions climatiques** aussi bien dans les ménages qu'au sein des communautés sont, généralement, soit ignorées ou simplement négligées, sous-valorisées, car, simplement, elles sont **féminines**.

Il s'agit là d'un problème aux dimensions culturelles, référent toujours au «*féminin* » au second plan. La convention de 2005 sur la Protection et la Promotion de la Diversité des expressions culturelles (de l'UNESCO) reconnaît pourtant la nature spécifique de la culture comme un facteur important de développement économique et social, et que la diversité culturelle, un patrimoine commun de l'humanité, crée un monde riche et varié qui élargit les **choix possibles**, nourrit les **capacités et les valeurs humaines**, et qu'elle est donc, **un ressort fondamental du développement durable** des communautés, des peuples et des nations, qu'elle s'épanouit dans un cadre de **démocratie, de tolérance, de justice sociale** et de **respect mutuel entre les peuples et les cultures**, est **indispensable à la paix et la sécurité** aux plans local, national et international, etc.

Les engagements des femmes et des filles dans la cause de l'adaptation au changement climatique et de la croissance verte devront donc s'appuyer sur un ensemble de valeurs fortes, fondées sur la **coopération** et la **solidarité** (locales, nationales, supranationales et internationales) et le respect du Droit International,



déforestation, foyers au fuel ou au charbon de bois, incinération des ordures ménagères, cascades, eutrophismes, immersion des déchets, pollutions (air, eau...), émissions des produits chimiques, écosystèmes liés à l'eau (forêts, zones humides, rivières, aquifères, lacs...), etc. Mais, paradoxalement, elles constituent, dans la grande majorité de la population congolaise, les piliers de l'économie domestique.

La stratégie reposant sur des **partenariats stratégiques verts** » portés par les femmes et les filles se fonde par conséquent sur une «**révolution verte**» des compétences fondées sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la formation, la science, la technologie et l'innovation, appuyée sur la promotion d'un **leadership transformateur (à tous les niveaux)**.

A cet effet, les connaissances et compétences féminines (traditionnelles) sur la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres particulièrement et sur l'adaptation au changement climatique et la **transition verte équitable** devront être davantage améliorées et enrichies par des **échanges** avec d'autres cultures. Comme qui dirait que la réalisation de cette ambition sera l'œuvre d'une certaine **diplomatie culturelle publique** susceptible d'offrir des solutions compétitives (sur les plans politique, technologique, psychologique, etc.) notamment, sur l'adaptation de l'agriculture et de la production alimentaire, les ressources en eau, la protection et la restauration des forêts, la biodiversité, les énergies propres pour la cuisson et le refroidissement, ainsi que la gestion des crises et des urgences et les mesures d'alerte précoces concernant les phénomènes météorologiques dangereux.

L'ARSF croit en la force transformatrice du leadership féminin vert : quand les femmes s'engagent, c'est toute la communauté qui change. En leur donnant les moyens d'agir, l'organisation bâtit des ponts entre environnement, économie et équité de genre, ouvrant la voie à une écocitoyenneté féminine au service d'un avenir plus sain et plus solidaire.





Photo prise lors de la cloture de l'atelier de formation sur la création de contenus numériques

## Accès aux Droits : Santé sexuelle et procréative. Rompre le silence, les mythes, les tabous et la stigmatisation.

Dans son alignement à la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les objectifs de développement durable, dont l'objectif phare « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* », l'organisation ARSF s'est engagée aussi à « *assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et de faire en sorte que chaque femme âgée de 15 à 49 prenne, en connaissance de cause, ses propres décisions concernant ses relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative, et qu'elle ait accès équitable et sans restriction à des informations et à une éducation dans ce domaine.*

L'organisation ARSF a, de ce fait mis sur pied un vaste programme visant à améliorer les conditions liées à l'accès des jeunes et des adolescentes, à la gestion de l'hygiène menstruelle et corporelle en vue de la promotion de la SSR. La chargée de programme au sein de l'organisation a, à l'issue d'une mini-étude réalisée dans les quartiers périphériques pauvres de la Province du Sud-Kivu et de la Ville de Kinshasa, organisé un atelier de formation des formateurs, dans le but de renforcer leurs capacités et compétences à « *la gestion de la menstruation qui, dans le contexte et la culture locaux* », sont entourées de silence, d'inquiétudes (dues à l'ignorance ou à la désinformation) des femmes et filles (de la ménorche à la ménopause), de mythes, tabous et autres stigmatisations, ainsi que de multiples autres défis. Les récipiendaires-communicateurs ont donc amélioré leurs connaissances sur les problèmes et besoins des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et la fabrication et la gestion des serviettes hygiéniques menstruelles locales réutilisables. Ils ont été engagés à former les élèves, organisés dans des clubs de santé (sexuelle et procréative), et à confectionner les serviettes hygiéniques dont les échantillons ont été distribués aux filles pubères dans certaines écoles de la place.

Il s'en est suivi une réduction sensible du taux d'abandons scolaires des jeunes filles, occasionnés par des problèmes corrélatifs aux périodes de menstruation, avait indiqué le rapport de suivi-évaluation, subséquent à la formation

Ledit projet se propose de collecter des données sur l'incidence et la prévalence des maladies liées aux problèmes d'hygiène menstruelle chez les jeunes et filles adolescentes.



Mademoiselle **Rebecca MPOYI Kamuanya**

**Chargée des Programmes ARSF.**



Photo prise lors de l'atelier sur la création de contenus numérique

## **Violence à l'égard des femmes et des filles : inacceptable et condamnable.**

La violence à l'égard des femmes constitue une forme de discrimination et de violation des droits de l'homme. Tel est le leitmotif des émissions radiodiffusées réalisées par Madame la Secrétaire Exécutive de ARSF et Mademoiselle Rebecca Mpoyi Kamuanya préposée aux Programmes au sein de l'organisation ARSF, sur les antennes de quelques chaînes de radio communautaires, émettant de la Ville de Bukavu et de Kinshasa, capitale de la RD Congo.

Elles ont démontré au cours des émissions visant la sensibilisation que la violence à l'égard des femmes est un phénomène mondial, systémique et enraciné dans le déséquilibre des pouvoirs et l'inégalité structurelle entre hommes et femmes, et qu'elle traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les hommes et freiné la promotion des femmes.

Elle a renchéri, que la violence à l'égard des femmes est commise dans différents contextes : en famille, et au sein de la communauté, la violence perpétrée ou tolérée par l'Etat en soulignant qu'il existe des formes et manifestations de la violence négligées ou simplement peu ou pas du tout étudiées ou documentées. Sa communication a également porté sur des groupes de femmes qui sont particulièrement exposés à la violence notamment les femmes appartenant à des minorités, les femmes autochtones et les réfugiées, les femmes sans ressources, les femmes internées ou détenues, les femmes handicapées, les femmes âgées et les femmes dans les conflits armés.

Elle a, en évoquant les dispositions de la Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes, développé la série de mesures à prendre par les Etats pour prévenir et éliminer cette violence ; notamment, l'obligation pour les Etats, de condamner la violence à l'égard des femmes et le fait de ne jamais invoquer des considérations à caractère coutumier, traditionnel ou religieux pour se soustraire à l'obligation de l'éliminer.

La communication s'est beaucoup appuyée sur les dispositions du Programme d'action de Beijing, sur son domaine critique relatif à la violence à l'égard des femmes dont les objectifs stratégiques sont :

- Prendre des mesures concertées afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes,
- Etudier les causes et conséquences de la violence à l'égard des femmes et l'efficacité des mesures de prévention,
- Eliminer la traite des femmes et aider les femmes victimes de violence liées à la prostitution et à la traite.



Photo prise lors d'une émission radio

## Podcasts réalisés dans le cadre du projet « renforcement de la résilience numérique des femmes activistes en RDC »

Dans le cadre du projet Renforcement de la résilience numérique des femmes activistes en RDC, financé par l'ONG CIVICUS, l'ONG ARSF a pu réaliser 4 podcasts diffusés sur sa chaîne Youtube : **ARS Femme Rdc** afin de sensibiliser le grand public sur des thématiques importants et des sujets d'intérêt communautaires.

### **Podcast 1 : Sensibilisation à l'hygiène menstruelle et aux serviettes hygiéniques réutilisables :**

Podcast éducatif visant à promouvoir la santé menstruelle, la dignité et l'autonomisation des filles et jeunes femmes. Il met en lumière l'importance des serviettes hygiéniques réutilisables pour un accès durable et respectueux de l'environnement.



### **Podcast 2 : Le rôle des ONG en RDC**

Podcast d'échange et d'information autour du rôle crucial des ONG, avec un focus sur les actions de l'ONG ARSF basée à l'Est de la RDC. Il explore comment les organisations locales et régionales soutiennent la protection des droits humains, l'autonomisation des femmes et le développement communautaire.



### **Podcast 3 : Vulgarisation de la Convention africaine pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles**

Podcast expliquant de manière simple et accessible la Convention africaine adoptée à Addis-Abeba en février 2025. L'objectif est de sensibiliser les communautés, renforcer la compréhension des droits des femmes et encourager l'action collective pour mettre fin aux violences basées sur le genre.



### **Podcast 4: Résultats du projet Renforcement de la résilience numérique des femmes activistes en RDC**

Podcast détaillant les réalisations et impacts concrets du projet mené par l'ONG ARSF. Nous explorons comment la résilience numérique transforme l'engagement des femmes activistes congolaise et leur capacité à défendre leurs droits.

